



## **Glace (Présence de nombreux blocs de glace)**

### **Passage en accompagnement de bateaux**

**AVIS A LA BATELLERIE**  
N° FR/2010/00385

Pris en application :  
RGP du 21/09/1973 modifié

**De nouvelles conditions de franchissement** (Accompagnement des bateaux, franchissement manuel des ouvrages et restriction d'horaires)

- **à partir du jeudi 4 février 2010 à 07:30 [tous les usagers (dans les deux sens)]**  
- Canal entre Champagne et Bourgogne entre les PK 162.6 (Ecluse 1 versant Saône) et PK 224 (Ecluse 43 versant Saône)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :  
BDVE Haute-Marne, 82, rue du Commandant Hugueny, 52903, CHAUMONT Cedex 9.  
Tél : 0325307979. Fax : 0325307980.

Commentaire :

En raison de la présence de nombreux blocs de glace, le franchissement des ouvrages se fera en accompagnement des bateaux, sur le versant Saône du canal. Durant cette période de navigation, les horaires de navigation sont de 7 H 30 à 12 H 15 et de 13 h à 17 H 30

Chef de Service

**Signé**

LIONEL VUITTENEZ

Date limite d'affichage :  
Prochain Avis